



Cahier des charges des compétitions



Cahier des charges des compétitions



Présentation du Teen Beach Printemps 2017 :

Le Teen beach printemps est une action de développement et de fidélisation des licenciés **des catégories jeunes et seniors**. Il se doit par conséquent d'être ouvert à tous (licenciés et non licenciés) et doit faire l'objet de prospection et d'invitations auprès des scolaires, centres de loisirs, etc...

Principe du TEEN BEACH PRINTEMPS 2017

Championnat Départemental Individuel

Journée 1 - Samedi 6 Mai

Journée 2 - Samedi 13 Mai

Journée 3 - Samedi 20 Mai

Journée 4 - Samedi 3 juin

Finale Départementale Clubs

Samedi 10 Juin

Finale Régionale Clubs

Dimanche 25 Juin-CD 17 lieu à définir

- Les Journées 1, 2, 3, 4, représentent la phase départementale individuelle, et se dérouleront avec un Tournoi par Département chaque week-end selon le calendrier établi (voir page 2).
- **Pour la Finale Régionale, peuvent participer les jeunes de toutes les catégories d'âge et les seniors sans condition de participation préalable aux tournois départementaux.**
- Pour la Finale Régionale, des têtes de séries pourront être définies en fonction du nombre de points cumulés obtenus par la paire lors des 5 étapes Départementales (hors Finale départementale).

Championnat Individuel :

Phase où les participants marquent des points individuellement pour le classement de meilleur Beacheur de sa catégorie. Ils peuvent changer de partenaire à chaque Tournoi.

Finale Départementale Clubs :

Les Clubs concourent pour le Titre de Champion Départemental, et peuvent présenter autant d'équipes qu'ils le souhaitent.

Finale Régionale Clubs :

Comme pour la Finale Départementale, mais afin de décerner le Titre de Champion Régional

Ligue Poitou-Charentes de Volley-ball



Dates prévisionnelles des compétitions

L'organisation d'une étape du Teen Beach Printemps se fait sur volontariat des Clubs, ainsi que sur proposition de la Commission Technique Régionale. En effet, il faut prendre en compte les organisations de Tournois Seniors afin d'harmoniser l'ensemble, en le rendant cohérent et acceptable pour tous.

Dates	CD 16	CD 17	CD 79	CD 86
Sam 6 mai	1 ^{er} Tournoi CDI			
Sam 13 mai	2 ^{ème} Tournoi CDI			
Sam 20 mai	3 ^{ème} Tournoi CDI			
Sam 3 juin	4 ^{ème} Tournoi CDI			
Sam 10 juin	Finale Départementale Teen Beach Printemps des Clubs			
Dim 25 juin	Finale Régionale Teen Beach Printemps des Clubs			

Concernant l'organisation : (voir annexe 1 : Carnet de route d'organisation Teen-Beach Printemps 2017)

- Les Journées 1 à 4 sont organisées **par le Club d'accueil**, et éventuellement le Comité Départemental (si possible).
- Les 4 Finales Départementales sont organisées par chaque Comité départemental avec le soutien du club support.
- La Finale Régionale est organisée par la Ligue Régionale avec le soutien du Club et Comité d'accueil.

Les Comités Départementaux auront la charge de collecter après chaque journée du Championnat Individuel et de la Finale Départementale le bilan du Tournoi avec Photos et Classement final par Catégorie, afin de les transmettre à la Ligue Régionale **par l'intermédiaire du fichier type fourni (cf. annexe) au plus tard le lundi matin suivant la compétition.**

1 Dimensions des terrains et Hauteurs de Filets

	Moins de 11		Moins de 13		Moins de 15		Moins de 17		Moins de 20 et Séniors	
	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	fém.	masc.	fém.	masc.
Hauteur filet	180	180	200	200	212	224	224	235	224	243
Taille du terrain	4,5x9m	4,5x9m	6x12m	6x12m	8x16m	8x16m	8x16m	8x16m	8x16m	8x16m
Ballon	Ballons SSVB4 ou Beach	Ballons beach	Ballons beach							

Ces différents critères sont indicatifs, pas forcément des obligations au regard de la disponibilité de matériel du club support de la journée de championnat. On peut par exemple faire jouer les Minimes sur des filets à 2,10m.

Par contre, ces dispositions seront appliquées, dans le meilleur des cas, lors des Finales Régionales.

Pour envisager l'accueil du public le plus large possible qui soit, nous vous proposons de monter au minimum 10 terrains, comprenant les différentes hauteurs de filets avec différentes tailles de terrains à disposition pour envisager toutes les situations possibles.

2 Règlement Sportif

Ayaëlle Morille est responsable de l'ensemble de la mise en place au niveau de la Ligue, placée sous la responsabilité du Président de la Ligue, du Président de la CTR et du Président de la CSR. Il est relayé au niveau Départemental par les membres de l'Equipe Technique Régionale, ainsi que par les bénévoles des Comités Départementaux.

Pour chaque journée départementale, l'organisateur local doit avoir installé le matériel pour 14h00, heure d'arrivée des équipes de clubs. Il doit également prévoir de fournir un goûter à l'ensemble des participants en fin d'après midi.

Déroulement type

La compétition débutera à 14h15 pour se terminer aux alentours de 17h30. Le but est de proposer un minimum de 6 matchs par équipe et par journée. (Concernant les horaires, les clubs les plus lointains seront autorisés à arriver au plus tard à 14h30 en prévenant de ce retard **et en ayant inscrit au préalable les équipes**)

Fonctionnement type de chaque journée :

- tour de brassage en poule de 3 ou 4 équipes.
- 2^e tour : poule de classement, Principale et Consolante

Matches en 15 ou 21 points (en fonction du nombre de participants)

Catégories d'âges

Pour l'ensemble des plateaux, finales départementales et finale régionale, la compétition est proposée aux catégories suivantes :

Séniors : Né(e)s en 1996 et antérieurement

Moins de 20 ans : né(e)s en 1997, 1998 et 1999

Moins de 17 ans : né(e)s en 2000 et 2001

Moins de 15 ans : né(e)s en 2002 et 2003

Moins de 13 ans : né(e)s en 2004 et 2005

Moins de 9-11 ans : né(e)s en 2006 et postérieurement

Surclassement

Les joueurs et joueuses ont la possibilité d'évoluer dans une catégorie d'âge supérieure dans le respect des conditions fixées par le règlement fédéral de volley-ball.

Inscription des équipes

Niveau Départemental

Les équipes souhaitant participer aux différentes journées devront (dans la mesure du possible) enregistrer leur pré-inscription via un fichier type envoyé à l'ensemble des clubs de la Ligue Poitou-Charentes de Volley-Ball

Finale Régionale

Les équipes souhaitant participer à la finale régionale 2017 devront enregistrer leur pré inscription via un fichier type envoyé à l'ensemble des clubs de la Ligue Poitou-Charentes de Volley-ball au moins 8 jours avant la date de la compétition.

Le nom des équipes engagées sera celui du club dont elles dépendent. Dans le cas où un club engage plusieurs équipes, un numéro sera attribué à chacune des équipes afin de les différencier.

Il est conseillé qu'un responsable soit inscrit pour chaque équipe, un même responsable ne pouvant couvrir qu'une seule équipe.

Un référent par club, présent le jour de la finale régionale sera inscrit sur la fiche d'inscription des équipes. Cette personne sera la seule habilitée à venir interroger les membres de l'organisation sportive.

Composition des équipes

La Carte Teen Beach doit obligatoirement être présentée par chaque participant lors de son inscription. Ceux venant pour la 1^{ère} fois doivent se faire attribuer une Carte Teen Beach 2017, par le responsable du Tournoi.

Pour la finale régionale, la présentation de la carte Teen Beach 2017 est obligatoire dans toutes les catégories. Des cartes Teen Beach pourront être réalisées le jour de la finale régionale.

Les participants présenteront soit leur carte Teen-Beach, soit leur licence Beach FFVB, soit le listing du Club ou du Comité établi sur le document officiel de la Ligue+ une pièce d'identité.

Au niveau du championnat Départemental Individuel, des finales départementales et de la finale régionale, une équipe peut engager au maximum 3 joueurs (4 joueurs = 2 équipes) **dans les catégories M11 / M13 / M15.**

En fonction du nombre d'équipes inscrites lors des différentes manifestations, les formules sportives retenues peuvent varier. Aussi :

Lorsque les rencontres se déroulent en un set gagnant les changements de joueurs (pour les catégories où une équipe peut être composée de 3 joueurs) sont autorisés exclusivement entre les Matches, puisqu'un nombre important de rencontres est à disputer.

Lorsque les rencontres se déroulent en deux ou trois sets gagnants les changements de joueurs (toujours pour les catégories à 3 joueurs) sont autorisés exclusivement entre les sets et entre les matches.

La mixité est autorisée dans les catégories M11 et M13. Les équipes mixtes seront obligatoirement inscrites dans la compétition masculine.

Règle du jeu

- En M11, changement de serveur sur les séries de points au bout de 3 services et le règlement est le même qu'en salle.
- **En M13, le règlement est le même qu'en salle sauf que toute balle passée dans le camp adverse doit obligatoirement être frappée (manchette, attaque)**
- **En M15, les 1^{ers} et 3^{ème} contacts doivent être obligatoirement frappés (manchette, attaque). Le contre compte comme une touche de balle.**
- En M17, M20 et senior, utilisation des règles Beach officielles concernant l'attaque et la touche du contre, par contre un contact à 10 doigts sera toléré en phase de défense sur trajectoire uniquement descendante.
- Arbitrage par les participants.

En fonction du nombre d'équipes engagées lors de chaque journée, certaines catégories pourront être regroupées.

La Finale Régionale pour chaque catégorie se déroulera sur un site unique, choisi par la commission Beach de la Ligue Poitou-Charentes de Volley-Ball dans le respect du présent cahier des charges.

Changement de terrain

-Dans la catégorie M11 le changement de coté s'effectue à la moitié du set

-Dans les autres catégories, les changements de cotés se font tous les 5 points cumulés si les sets sont en 15 points et tous les 7 points cumulés si les sets sont en 21 ou 25 points

Managérat

-Dans les catégories M11, M13 et M15, seul le responsable d'équipe référencé sur la fiche d'inscription est autorisé à donner des consignes pendant les rencontres, dans le respect de tous les participants.

-Dans les autres catégories, aucune intervention n'est autorisée.

3 Classement & Résultats

la Phase Départementale Individuelle

A chaque Tournoi, le classement des équipes détermine l'attribution des points gagnés Individuellement (Voir tableau en annexe 2).

Chaque joueur cumule tournoi après tournoi les points qu'il a gagnés. Un classement sera tenu à jour chaque semaine sur le Site Internet des Comités et de la Ligue.

Lors du dernier Tournoi du Championnat Départemental Individuel, seront remis les Titres de Meilleur Beacheur(se) pour chaque catégorie.

la Finale Départementale et la Finale Régionale

Le déroulement est celui d'un tournoi unique qui délivre à son issue les Podiums Départementaux et Régionaux par équipe, en fonction du classement final du tournoi.

Communication sur les résultats

Les informations relatives à la journée de championnat départemental devront être envoyées au plus tard le lundi qui suit la journée de championnat **Teen Beach Printemps par le Comité Départemental concerné. Ces informations concernent les résultats sportifs de la journée, le classement par catégorie, un listing des joueurs présents (avec éventuel surclassement) et les photos de l'évènement. Le fichier type proposé par la Ligue Poitou-Charentes de Volley-Ball sera le seul document accepté.**

4 Dotations

Championnat départemental Individuel et Finale Départementale

En fonction du volume de dotation dont disposera la Ligue Poitou-Charentes, une formule de répartition sera retenue. Elle ne devrait à priori être utilisée que pour récompenser les meilleurs joueurs à l'issue de cette phase.

Les Comités Départementaux auront la charge de fournir les trophées des récompenses individuelles et par équipe des meilleurs joueurs à l'issue de cette 1^{ère} phase.

Finale Régionale

Une dotation plus volumineuse sera réservée pour cet évènement, mais de la même manière, la répartition sera réalisée lorsque sera connu avec exactitude le volume de dotation dont disposera la Ligue Régionale.

5 Communication

- Toutes les informations doivent apparaître sur le site Internet de la Ligue.
- Information et invitation dans toutes les classes ayant effectué un cycle volley-ball dans l'année.
- Chaque organisateur devra informer la presse et les correspondants locaux, ainsi que sa municipalité de l'organisation d'une étape du championnat Teen Beach Printemps 2017.
- Afin de favoriser la venue de nouveaux pratiquants, ainsi que la fidélisation des licenciés, il est conseillé aux clubs organisateurs de prévoir un tract d'information concernant les informations relatives aux équipes jeunes pour la saison à venir (lieu, horaire et date de reprise des entraînements, coût de la licence et un contact du club).

6 Validation des points DAF (Obligation en matière de jeunes)

Important : c'est le Beach de cette année (2017) qui permettra d'avoir des UF complémentaires (et non celui de l'année précédente comme d'habitude).

Pour pouvoir valider ½ UF (avec un maximum de 1 UF) l'équipe doit avoir participé **à au moins un plateau départemental** (la finale départementale comptant comme 1 plateau départemental) **+ la finale régionale.**

Remarques :

- l'équipe jeune doit être du même genre que l'équipe senior dont elle remplit l'obligation
- si le GSA a 2 équipes PN ou R dans un genre différent, aucune distinction de genre ne sera faite dans les équipes jeunes comptabilisées

Les équipes dont les joueurs sont issus de 2 clubs différents n'entrent pas dans ces validations.

ANNEXE 1

Carnet de route d'organisation

Teen Beach Printemps 2017

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble, non exhaustif, des démarches à réaliser pour l'organisation d'une étape du Teen Beach Printemps.

1. Avant l'étape

- a) **Programmer avec les écoles Primaires locales une intervention de découverte du volley-ball.**
 - Ces interventions doivent avoir lieu dans la semaine (au plus dans les 2 semaines) qui précède l'étape.
 - En fonction, elles peuvent être réalisées, soit par le salarié du club organisateur, soit par le salarié du Comité Départemental.
 - L'objectif est de réaliser une information directe auprès des jeunes non-licenciés, afin de les inviter à participer.
- b) **Etablir le programme de la journée** étape du Teen Beach Printemps
 - Globalement fixé par le cahier des charges
 - A affiner/adapter en fonction des spécificités locales
- c) **Communiquer sur l'évènement**
 - Chaque club organisateur peut réaliser un document d'information (affiche/tract). La Ligue Régionale fournit (par @mail) pour vous aider, un document à cet usage.
 - L'objectif **prioritaire** est d'amener **beaucoup de jeunes à participer à l'étape**. Cette communication doit être faite pour les jeunes du club organisateur, mais aussi pour permettre aux non-licenciés d'avoir l'ensemble des informations nécessaires pour pouvoir venir participer
 - L'objectif est également de démontrer le dynamisme et le savoir faire du club auprès de l'ensemble de ses partenaires (institutionnels et privés)
- d) **Etablir les besoins en matériel**
 - Il est impératif de s'assurer en amont, que vous aurez tout le matériel nécessaire le jour de l'étape.
 - Globalement, nous conseillons le montage de 10 terrains (avec hauteur de filet et espace de jeu différents, pour pouvoir accueillir toutes les catégories).
- e) **Préparer l'équipe** de montage et démontage du matériel

Ligue Poitou-Charentes de Volley-ball

- f) Préparer les **documents de la gestion sportive**
 - o La Ligue vous fournit un ensemble de documents vierges, permettant de gérer la sportive quel que soit le nombre d'équipes.
- g) **Prévenir la Presse locale** pour article annonce évènement
 - o Demander l'annonce du tournoi avec programme
 - o Si possible passage d'un journaliste pour interview et photo
- h) **Récupérer auprès du Comité** le classement Individuel par Catégorie, pour affichage et information aux jeunes Beacheurs.

2. Pendant l'étape (en 16, 17, 79 et 86 : la gestion sportive et les inscriptions sont réalisées avec l'aide du Comité Départemental)

- a) **Mettre en place le Site** d'accueil de l'étape du Teen Beach Printemps (opérationnel à 13h30)
- b) **Inscription des équipes / Inscription Carte Teen Beach** (de 13h45 à 14h15)
 - a. Chaque équipe doit venir s'inscrire en donnant le Nom d'équipe, ET les Noms des joueurs qui la composent (impératif pour l'attribution des Points individuels)
 - b. Pour l'inscription à la Carte Teen Beach
- c) **Gestion sportive** du tournoi (de 14h15 à 17h30)
- d) **Photos de l'évènement et des Podiums** par catégorie de l'étape
 - c. Photo de groupe avec l'ensemble des participants et organisateurs
 - d. Photos des podiums
 - e. Photos diverses

Les photos ont pour but de faire apparaître les partenaires (banderoles) autour d'une masse de participants... Le ciblage des prises de vue est donc très important pour rendre ces photos exploitables.

3. Après l'étape

- a) **Réaliser un récapitulatif des Résultats avec attribution des Points Individuels**, à chaque participant, et par Catégorie.
- b) **Transmettre le soir de l'évènement à la Presse un compte rendu** avec Résultats et Photos pour parution article le Lundi. (toujours choisir la photo laissant apparaître la plus grande masse de participants)
- c) **Transmettre le soir de l'évènement au Comité Départemental et à la Ligue Régionale**, les Photos et Résultats de l'étape, ainsi que l'attribution des Points Individuels par Catégorie, à l'aide du document fourni par la Ligue

ANNEXE 2

ATTRIBUTION DES POINTS TEEN BEACH PRINTEMPS INDIVIDUEL

<i>Classement de l'équipe au Tournoi</i>	<i>Nombre de Points marqués par chaque joueurs</i>
1er	100
2e	90
3e	80
4e	75
5e	70
6e	65
7e	60
8e	55
9e	50
10e	45
11e	40
12e	35
13e	30
14e	25
15e	20
16e	20
17e	20
18e	20
19e	20
20e	20
21e	15
22e	15
23e	15
24e	15
25e	15
26e	10
27e	10
28e	10
29e	10
30e	10
31e	5
32e	5
33e	5

Ligue Poitou-Charentes de Volley-ball

34e	5
35e	5
36e	2
37e	2
38e	2
39e	2
40e	2